

Aéroports de Paris

Décision du directeur de l'aménagement et des programmes d'Aéroports de Paris n° APR/2004/WPP/094 du 20 juillet 2004 modifiant la décision n° APR/2004/WPP/056 du 2 avril 2004 portant délégation de signatureNOR : *EQUA0410224S*

Le directeur de l'aménagement et des programmes APR,

Vu le code de l'aviation civile, notamment les articles R. 252-8, R. 252-11, R. 252-12, R. 252-12-1 à 4 et R. 252-18 ;

Vu la décision n° PR/2003/2303 du 21 juillet 2003 modifiée portant délégation de pouvoir du président au directeur général et, avec l'accord de celui-ci, aux directeurs et aux cadres dirigeants, et les autorisant à déléguer leur signature aux cadres ;

Vu la décision n° DG/2003/2307 du 21 juillet 2003 modifiée portant délégation de pouvoir aux directeurs et cadres dirigeants et les autorisant à déléguer leur signature aux cadres,

Décide :

Article 1^{er}

Les annexes I, II, III, IV à la décision n° APR/2004/WPP/056 du 2 avril 2004 sont abrogées et remplacées par les nouvelles annexes I, II, III, IV jointes à la présente décision.

J.-M. Chevallier
Directeur

ANNEXE I

À LA DÉCISION APR N° 056 DU 2 AVRIL 2004

Modifiée par la décision n° APR/2004/WPP/094 du 20 juillet 2004*Cadres IV*M. Laborie (Philippe).
M. Le Gall (Franck).
M. Machet (Jean-Marie).

ANNEXE II

À LA DÉCISION APR N° 056 DU 2 AVRIL 2004

Modifiée par la décision n° APR/2004/WPP/094 du 20 juillet 2004*Cadres IV*M. Laborie (Philippe).
M. Le Gall (Franck).
M. Machet (Jean-Marie).*Cadres B*M. Rouh (Jean-François).
Mme Cornier (Isabelle).
M. Suquet (Jean-Claude).
M. Raynaud (Daniel).*Cadre A*

M. Guegan (Eric).

ANNEXE III

À LA DÉCISION APR N° 056 DU 2 AVRIL 2004

Modifiée par la décision n° APR/2004/WPP/094 du 20 juillet 2004*Cadres IV*

M. Laborie (Philippe).

M. Le Gall (Franck).
M. Machet (Jean-Marie).

Cadres B

M. Aujouannet (Didier).
M. Bonnet (Claude).
M. Brun (Alain).
Mme Cornier (Isabelle).
M. Fearon (Gérard).
M. Franck (Richard).
Mme Gonon (Pascale).
M. Hug (Christophe).
M. Levasseur (Marc).
M. Massot (Jean-Noël).
Mme Mercieca (Sophie).
Mme Millour (Brigitte).
M. Raynaud (Daniel).
M. Rouh (Jean-François).
Mme Schmit (Murielle).
M. Suquet (Jean-Claude).

Cadre A

M. Guegan (Eric).

ANNEXE IV
À LA DÉCISION APR N° 056 DU 2 AVRIL 2004
Modifiée par la décision n° APR/2004/WPP/094 du 20 juillet 2004
Déléataires et intérimaires

EN CAS D'ABSENCE ou d'empêchement de		DÉLÉGATION EST DONNÉE À
APR	Chevallier (Jean-Marie)	Larorie (Philippe) ; Le Gall (Franck) ; Machet (Jean-Marie).
APRP	Laborie (Philippe)	Gonon (Pascale) ; Hug (Christophe).
APRT	Le Gall (Franck)	Franck (Richard) ; Levasseur (Marc) ; Massot (Jean-Noël).
APRL	Machet (Jean-Marie)	Suquet (Jean-Claude) ; Cornier (Isabelle) ; Raynaud (Daniel).
APRM	Rouh (Jean-François)	Guidot (François) ; Lozinguez (Fabrice) ; Epiard (Christophe) ; Rabarot (Sébastien).
APRL	Cornier (Isabelle)	Suquet (Jean-Claude) ; Raynaud (Daniel).
	Suquet (Jean-Claude)	Cornier (Isabelle) ; Raynaud (Daniel).
	Raynaud (Daniel)	Cornier (Isabelle) ; Suquet (Jean-Claude).
APRT	Franck (Richard)	Levasseur (Marc) ; Massot (Jean-Noël).

	Levasseur (Marc)	Franck (Richard) ; Massot (Jean-Noël).
	Massot (Jean-Noël)	Franck (Richard) ; Levasseur (Marc).
APRU	Millour (Brigitte)	Ajouannet (Didier) ; Brun (Alain).
	Brun (Alain)	Gazay (Michel) ; Millour (Brigitte).
	Ajouannet (Didier)	Brun (Alain) ; Millour (Brigitte).